



SOCOTEC Certification certifie par la présente la délivrance d'une

# Attestation de Capacité Fluides Frigorigènes

Enregistrée sous le n°  
**ACO / SQ13233 - 001**

Décerné à :  
**FROID SUD ENERGIE**  
n° SIRET : 5184270000022

<b>Catégorie I</b>	Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous types, équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
<b>Catégorie II</b>	Maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant plus de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
<b>Catégorie III</b>	Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
<b>Catégorie IV</b>	Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021

## Cette attestation s'applique :

- De l'article R.543-101 du Code de l'Environnement,
- De l'arrêté du 30 septembre 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement,
- Du règlement de compétence de la SOCOTEC Certification de délivrance des attestations de capacité,
- Des conditions générales de la SOCOTEC Certification.

\* Cette attestation n'a qu'une valeur indicative. La validité réelle d'une attestation SOCOTEC Certification est consultable à l'adresse suivante : [www.socotec-certification.com](http://www.socotec-certification.com). Elle est matérialisée par la présence dans l'annuaire des opérateurs. L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du Code de l'Environnement.

Directeur Activité Certification

Xavier DANIEL

L'opérateur certifié

FROID SUD ENERGIE

Organisme agréé par l'Etat, au sens de l'article R.543-108 du Code de l'Environnement.



**SOCOTEC Certification**

S.A.S au capital de 40 000 € - R.C.S Versailles 490 984 309  
Siège Social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex  
E-mail : [fluides-frigorigenes@socotec.com](mailto:fluides-frigorigenes@socotec.com) - Site internet : [www.socotec-certification.com](http://www.socotec-certification.com)



**Vidéos  
Témoignages**

